



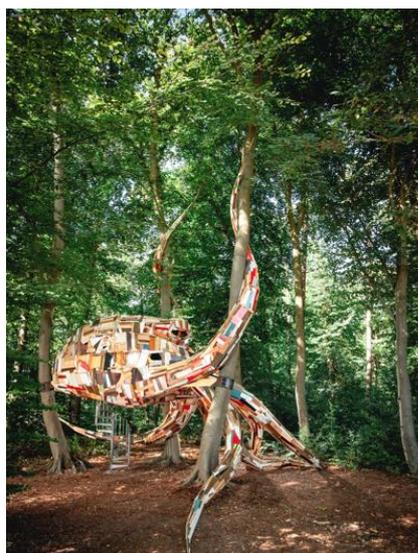
## Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Lundi 21 novembre 2022

### 2<sup>ème</sup> édition de *La Forêt Monumentale* à Canteleu : lancement de l'appel à créations

Le retour de *La Forêt Monumentale* a été acté par le Conseil Métropolitain, au sein de la forêt domaniale de Roumare, à Canteleu en 2024. Porté par la Métropole Rouen Normandie, en collaboration avec l'Office National des Forêts, *La Forêt Monumentale* est un projet d'exposition d'art monumental, ouverte à toutes et tous. Première pierre de cette nouvelle édition : l'appel à créations vient d'être officiellement lancé ! Ce projet s'inscrit dans la dynamique de valorisation forestière de la Métropole et dans la candidature de Rouen au titre de Capitale Européenne de la Culture.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Laurence Renou, Vice-Présidente en charge de la culture, Charlotte Goujon, Vice-présidente en charge de la transition écologique, santé, sécurité sanitaire et industrielle, Christine de Cintré, Conseillère métropolitaine déléguée en charge du tourisme et de Rouen Capitale Européenne de la Culture 2028 et Mélanie Boulanger, Maire de Canteleu : « *La première édition de La Forêt Monumentale ayant rencontré un grand succès, nous sommes ravis de proposer une deuxième édition aux habitants de la Métropole et aux visiteurs, en 2024, à Canteleu ! Cet événement s'intégrera dans la vaste armature de notre candidature pour devenir Capitale Européenne de la Culture en 2028. L'occasion de valoriser notre exceptionnel patrimoine forestier qui couvre 1/3 de notre territoire, d'inviter au retour à la nature tout en faisant une proposition culturelle populaire et originale.* »



Conçue comme une exposition d'œuvres grand format, écologiques et familiales, la Forêt Monumentale est un parcours unique de plusieurs kilomètres permettant aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir, en autonomie, les forêts du territoire métropolitain à travers le prisme artistique. La première édition de Forêt Monumentale s'est déroulée de septembre 2019 à septembre 2021 en forêt Verte sur les communes de Bois-Guillaume, Mont-Saint-Aignan et Houpeville. La participation d'artistes du monde entier a assuré un rayonnement international et un retentissement notoire à la manifestation tant auprès des professionnels que des visiteurs. Au total, 401 projets venant du monde entier ont été proposés par des artistes plasticiens, designers et architectes de 28 pays. 400 000 visiteurs ont profité des 13 œuvres éphémères créées et présentées durant deux ans.



### Lancement d'un appel à création pour la 2<sup>ème</sup> édition

Riche du succès de la première édition, la Métropole, en collaboration avec l'ONF, organise la deuxième édition de Forêt Monumentale qui aura lieu **de juin 2024 à septembre 2026**. Le lieu retenu est la forêt domaniale de Roumare à Canteleu. Cette forêt a reçu le label "Forêt d'exception" en 2015, reconduit en 2022. Décerné par un comité national indépendant, ce label vise à récompenser les démarches d'excellence mises en œuvre dans des forêts domaniales emblématiques.

L'événement participe de la candidature de Rouen au titre de Capitale Européenne de la Culture en accueillant des artistes du monde entier et en nouant des collaborations entre réseaux artistiques locaux, nationaux et internationaux.

Un **parcours de plus de 4 kilomètres** a été identifié, permettant l'installation des œuvres et le cheminement des visiteurs. Il comprendra **12 œuvres éphémères et une œuvre pérenne, nouveauté de cette 2<sup>ème</sup> édition**.

Ce parcours unique permet aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir avec un autre regard ce milieu naturel remarquable. Il nous invite à explorer dans une étendue boisée des œuvres imaginées par des plasticiens, paysagistes, artistes, designers et architectes qui s'immergent dans ces poumons verts et expérimentent d'autres formes de création. La Forêt Monumentale est l'opportunité d'explorer de nouvelles inspirations, et de nouveaux récits questionnant ainsi le rapport entre l'humain et la nature.

**9 des créations éphémères monumentales qui composeront le futur parcours vont être sélectionnées via un appel à créations lancé aujourd'hui.** Celui-ci est ouvert à tous, professionnels et étudiants, nationaux et internationaux, de toutes disciplines du champ créatif : artistes, plasticiens, architectes, paysagistes, designers, performeurs, graphistes... La participation peut être individuelle ou collective. Les personnes souhaitant participer ont **jusqu'au 27 février 2023 minuit** pour déposer leur candidature en ligne sur le site <http://www.laforetmonumentale.fr> .

La 2<sup>e</sup> édition proposera, en complément des 9 œuvres faisant l'objet d'un appel à candidature :

- une œuvre d'un.e **artiste de la République Tchèque**, autre État qui accueillera une Capitale Européenne de la Culture en 2028
- une création contemporaine du territoire et ses futurs talents en proposant une œuvre réalisée **en partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur**
- une œuvre **bio-sourcée** permettant de valoriser une filière normande, en utilisant un matériau de construction local, naturel, sain et à faible empreinte carbone.



Plan du parcours et des 24 sites potentiels proposés aux candidats

### La Forêt de Roumare, forêt d'exception



La Forêt de Roumare est une forêt domaniale de 4 000 ha qui s'étend sur la première boucle de la Seine en aval de Rouen. Elle est classée forêt de protection. Ce poumon vert, aux sols limoneux, argileux et de sables alluvionnaires, est composé de feuillus (chênes, hêtres et charmes), ainsi que de conifères.

La santé des forêts se dégrade. Le changement climatique frappe de plein fouet ces biotopes qui couvrent près d'un tiers de la métropole rouennaise.

À l'heure où les températures et les sécheresses augmentent, il est temps de questionner la place de la nature dans nos sociétés et le rapport entre la nature et l'humain. La Forêt Monumentale ambitionne de devenir le vecteur d'éveil par la création sensible.

Ces signes de dépérissement sont aussi visibles dans la Forêt de Roumare. Afin de sensibiliser la conscience collective, une vingtaine de sites au cœur de cette forêt a été identifiée : un hêtre majestueux, une clairière, un hêtre étêté, le cratère d'un obus... La liste exhaustive avec la description et les photos de chaque site est disponible sur le site web de la Forêt Monumentale.

Cet appel à créations est organisé en deux phases :

**Première phase** : pour y répondre, il sera demandé aux candidats souhaitant participer :

- une esquisse d'intention de leur projet
- des références de leur production antérieure.

Seuls les candidats sélectionnés par le comité technique pourront participer à la deuxième phase.

**Deuxième phase** : les candidats sélectionnés (une vingtaine) bénéficieront d'un appui financier pour développer leur proposition dans le cadre d'un concours restreint et devront se rendre sur site pour visiter les lieux afin de pouvoir détailler leur projet correctement. La Métropole fixera deux dates de visite pendant le mois de mai 2023. Parmi la vingtaine de candidats sélectionnés ayant développé leur projet, un jury final choisira 9 participants invités à réaliser leur proposition.

### Calendrier prévisionnel :

#### PHASE 1 : APPEL À CANDIDATURES

- Lancement : 21 novembre 2022
- Date limite de remise des candidatures : 27 février 2023, 12h00 AM (heure française)
- Mars/avril 2023 : comité de sélection.

#### PHASE 2 : CONCOURS RESTREINT

Seuls les candidats sélectionnés sont invités à concourir.

- Mai - octobre 2023 : période de développement du projet des artistes présélectionnés
- 23 Octobre 2023 : remise des propositions finalisées
- Novembre 2023 : réunion du jury et annonce des candidats retenus
- Entre novembre 2023 et juin 2024 : production des œuvres
- Juin 2024 : inauguration.



### > Un territoire forestier unique en Europe

Poumon vert de la Métropole, les forêts représentent près du tiers de la surface du territoire soit plus de 22 000 hectares, ce qui en fait la première métropole de France à cœur forestier. La Métropole préserve et valorise ces espaces à travers une charte forestière lancée au début des années 2000, associant une cinquantaine de partenaires et notamment l'Office national des forêts (ONF).

**PRESS RELEASE // LA FORÊT MONUMENTALE - 2<sup>d</sup> EXHIBITION  
THE CALL FOR PROJECTS IS LAUNCHED**

The Métropole Rouen Normandie is working alongside the ONF (National Forest Office) on hosting the second occurrence of the exhibition « Forêt Monumentale ». This two years monumental art exhibition usually displays gigantic artworks through one of the local forests, offering the visitors an unique perspective on nature. As an invitation to discovery, the artworks both question and surprise the wanderer during his stroll through the forest, making him reconsider the relationship between humans and nature.

The first edition took place in the Forêt Verte, a large forest located between Mont-Saint-Aignan and Houpeville, a few kilometers away from Rouen and lasted two years (September 2019 to September 2021). 401 projects were submitted by artists, designers and architects from 28 different countries. 13 of them were selected for the exhibition. For its duration, the exhibition delighted 400 000 visitors and tourists.

The 2<sup>nd</sup> exhibition « Forêt Monumentale » will take place in the « Roumare Forest », located in Canteleu near Rouen, and will be launched in Spring 2024. The call for projects is now launched and 9 of the submitted artworks will be selected for this second edition. This call is open to professional and student, French or from abroad, in any creative field.

You're an artist and you want to submit your project ? Go to <http://www.laforetmonumentale.fr> and complete the electronic application before the 27th of February 2023.

*Contacts presse*

**Métropole Rouen Normandie**

*Perrine BINET*

[perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr)

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

**ONF**

*Elsa Libis*

*Chef de projet accueil du public - développement territorial*

[elsa.libis@onf.fr](mailto:elsa.libis@onf.fr)

06 16 51 16 61

